



La maison sur le site de l'école de fabrique

**Les débuts de l'instruction publique
à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud**

**Mariette Blais
Mars 2022**

Les mains d'Auguste

*Tu vois le petit point là-bas
Qui avance pas à pas
Dans la brume du matin
II parle pas beaucoup cet homme-là
Mais regarde bien ses bras
Regarde bien ses mains
Ses mains*

*Le bout des doigts brûlés
D'avoir toujours fumé
Ses mégots jusqu'au bout
Une écharde oubliée
Sous la paume rouillée
Qui craque de partout*

*Ses phalanges ont même pris
La rondeur des outils
C'est plus des lignes, c'est des sillons
II signe toujours en tremblant
De la petite école à maintenant
N'aura écrit que son nom*

Extrait d'une chanson d'Émile Proulx Cloutier

Préambule

Aujourd'hui, nous ne nous posons plus beaucoup de questions sur l'organisation de base des écoles. Ainsi, personne ne discutera de la nécessité d'aller à l'école, de faire son primaire, la date d'entrée en classe est connue, le système est organisé, le programme est établi... Vous vous doutez bien qu'il n'en a pas toujours été ainsi... notamment en milieu rural.

Une école de fabrique, destinée à l'éducation élémentaire, a été bâtie à Saint-Pierre vers 1828-1829, soit il y a un peu plus de 190 ans. Cette école dominait « le paysage scolaire » de Saint-Pierre. Sur le site où a été érigée cette école, une maison est toujours présente. Elle est maintenant propriété de la famille Laprise. Au 19^e siècle, d'autres écoles primaires ont vu grandir les enfants de la municipalité, de la paroisse : on les appelait les écoles de rang. L'histoire de cette école de la Fabrique nous donne l'occasion de faire émerger des faits reliés aux débuts de la scolarisation, ici, à Saint-Pierre. Des étapes, des jalons marquent ce développement relié de façon plus générale, il ne peut en être autrement, au développement de notre pays.

Certains faits, spécifiques à Saint-Pierre, sont remarquables... et m'ont transportée. Je n'aurais pas cru faire de si belles découvertes. Il en est ainsi des preuves de la naissance de cette école en 1827-1829 et aussi des traces de la présence d'**une famille d'instituteurs**, la famille Verreault. Certains documents de la Fabrique et quelques actes notariés trouvés par chance viennent ajouter beaucoup de « piquant », et surtout de véracité, à la présentation de ces débuts de la scolarisation des enfants, chez nous, dans notre milieu.

On ne peut parler d'éducation sans connaître les principales lois et directives venues des autorités gouvernementales et aussi religieuses. Ces aspects seront abordés succinctement afin de nous rendre compréhensible les choix faits dans le contexte où nos ancêtres, vu avec les yeux d'aujourd'hui, partaient d'à peu près rien : il fallait avancer, se développer. Et ce développement a dû se faire dans un contexte politique particulièrement difficile : crise agricole dans les années 1830, rébellion des Patriotes en 1837-1838, Acte d'Union en 1840, Confédération en 1867... Beaucoup d'événements en peu de temps!

C'est dans ce contexte que le système éducatif s'est amorcé au Québec... pour en arriver, chez nous, à ce que messire Narcisse Beaubien, curé de Saint-Pierre, déclare dans son rapport de 1882 qu'il y a cinq écoles élémentaires tenues par cinq institutrices, que 82 garçons et 108 filles ont fréquenté l'école durant l'année et que la Fabrique laisse l'usage de sa maison aux commissaires. Il y a beaucoup d'informations dans ces deux dernières lignes.

Mais commençons par cette école de fabrique! Et pourquoi ce nom? Nous verrons que les événements se sont bousculés en vue d'établir une première école jetant ainsi les bases ayant fixé pour de nombreuses années « la vocation scolaire de ce secteur de notre site institutionnel ».

Une première école à Saint-Pierre vers 1828-1829

Un premier établissement d'enseignement a été établi dans notre paroisse dès le début du XIX^e siècle. En 1803, sur l'initiative du curé Joseph-Michel Paquet et d'un notable de la place, Joseph Talbot dit Gervais, une maison avait été bâtie près de l'église, sur le site du « collège classique » de Saint-Pierre, dans le but spécifique de permettre le développement d'une école donnant entre autres l'accès à un enseignement en latin¹. Ainsi, les élèves pouvaient débiter leurs études à Saint-Pierre et les poursuivre ensuite à Québec. Pour diverses raisons, cette école devait cesser ses activités dès 1816. Le site de la maison ayant abrité cette école est situé au numéro civique 641, 1^{re} Avenue.

Notre école de fabrique, une première école élémentaire pour la paroisse, était située dans le même secteur (654, 1^{re} Avenue), faisant partie du lieu que l'on nomme « le site institutionnel ». L'église actuelle a été inaugurée en décembre 1785. On sait maintenant qu'elle a été construite sur une terre appartenant alors à Antoine Talbot, famille déjà présente environ une quinzaine d'années avant la construction de l'église et dont les descendants y sont demeurés fort longtemps après. Immédiatement à l'ouest de la terre d'Antoine Talbot se trouvait celle d'Ignace Létourneau, vraisemblablement de la troisième génération des Létourneau à Saint-Pierre. Cette famille était déjà établie dans ce secteur avant l'arrivée des Talbot et les descendants ont possédé, eux aussi, leur terre bien longtemps.

Justement, le **5 novembre 1827**, Ignace Létourneau² fait cession d'un terrain à la Fabrique de Saint-Pierre, par l'entremise du curé Joseph-Étienne Cecil et des marguilliers, et ce en vue de la construction d'une école. Quelques années plus tôt, soit en 1824, le Parlement du Bas-Canada avait adopté la **Loi des écoles de fabrique**, loi accordant aux paroisses le droit d'acquiescer des biens meubles et immeubles en vue de pourvoir chaque paroisse d'une école élémentaire leur confiant ainsi une responsabilité dans la construction et la gestion des écoles³. Le vocable « école de fabrique » est issu de cette loi de 1824. Par cet acte notarié, le terrain appartenant à la Fabrique de Saint-Pierre s'agrandissait pour une première fois, du côté ouest. Ce premier terrain, cédé par Ignace Létourneau, mesure cinq perches de front par sept perches et demie environ de profondeur (tout dépendant du système utilisé, la valeur de la perche peut être comprise entre 18 et 20 pieds). Ignace Létourneau, *lequel voulant aider et favoriser l'éducation de la jeunesse en la dite paroisse de Saint-Pierre et voulant donner des marques de son zèle pour une si bonne œuvre*, ajoute que la cession de ce terrain est faite *gratuitement et seulement en considération qu'il va s'y ériger une maison d'éducation* sans quoi il n'aurait pas consenti à la faire. La description du terrain cédé est fort intéressante, ayant en tête la vision que nous pouvons avoir de ce lieu situé immédiatement à l'ouest du presbytère.

¹ Un document décrit l'histoire de cette première maison d'enseignement : Blais, Mariette. *La maison bâtie sur le site du « collège classique » à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud*, février 2021.

² BANQ Québec. Minutier de François-Marcel Kirouac, acte 1112, 5 novembre 1827.

³ Leclerc, Richard. *Histoire de l'éducation au Québec*, février 1989. <https://numerique.banq.qc.ca>. Consulté en décembre 2020. Plusieurs documents peuvent être consultés sur l'histoire de l'éducation au Québec.

Partant par le sud au haut d'un petit rocher qui se trouve dans la partie nord de plusieurs gros pins et suivant les sinuosités d'iceux en gagnant vers le nord au bout de la dite profondeur (sept perches et demie environ) ou à une moyenne épinette qui s'y rencontre situé le dit terrain en la paroisse Saint-Pierre première concession au sud de la Rivière-du-Sud joignant d'un côté au nord-est à la ligne du terrain de la Fabrique et de l'autre côté au sud-ouest à la terre du dit cédant.

Il s'agit d'une partie du « rocher institutionnel », un lieu dont la description montre qu'il y avait plusieurs grands arbres, surtout des conifères. Des informations placées plus loin nous permettent d'apprendre que la construction d'une école a possiblement débuté à cet endroit dans l'année qui a suivi. Dans le livre des comptes de la Fabrique de Saint-Pierre, on peut voir une résolution passée le **5 juillet 1829** concernant cette école.

Le cinq juillet mil huit cent-vingt-neuf, nous prêtre soussigné curé de cette paroisse (Joseph-Étienne Cecil), ayant convoqué au prône de la messe de ce jour l'assemblée des anciens et nouveaux marguilliers et les notables, avertis par le son de la cloche, se sont assemblés à la sacristie, lieu indiqué dans l'annonce... (sont écrits alors les noms des anciens et nouveaux marguilliers et des notables) lesquels ont résolu que monsieur le Curé et les marguilliers siégeants prendraient au coffre-fort, pour aider la bâtisse de l'école, la somme de huit cents francs qu'ils seront obligés de remettre dans un an si, à cette époque, ils ont reçu l'argent alloué par le gouvernement... Que les revenus de la terre de la Fabrique seraient employés l'année prochaine pour aider à la dite bâtisse. Ont les dits marguilliers et notables les uns signé avec nous, les autres ont déclaré ne savoir signer... Lecture faite.

Considérant sa richesse historique, le texte de cette résolution, accompagné des signatures, a été placé en annexe. Le livre des comptes montre aussi que les revenus de la terre de la Fabrique étaient réservés pour la construction de l'école depuis 1827⁴. Juste un mot en qui concerne la terre de la Fabrique : il s'agit d'un lot particulier qui était situé du côté nord de la rivière à environ sept arpents à l'est du lieu d'érection des deux premières églises sur la terre des Blanchet (lot33). Lors de l'implantation du cadastre en 1875, ce lot de la terre de la Fabrique portait le numéro 28.

Pourquoi cette résolution du 5 juillet 1829 adopté par le curé et les marguilliers? Fort possiblement en réponse à une autre loi émanant des autorités gouvernementales. Quelques mois auparavant, soit le **14 mars 1829**, le Parlement avait adopté **L'acte pour l'encouragement de l'éducation élémentaire**, appelé aussi **loi des écoles d'assemblées ou loi des écoles de syndics**⁵. Des fonds pouvaient alors être obtenus du gouvernement pour l'avancement de l'éducation. La loi prévoyait également que chaque localité devait faire élire un comité de syndics (ou de commissaires) pour assurer la bonne marche des choses. Cette participation de la population à la gestion des écoles constituait une première expérience démocratique dans le système scolaire naissant⁶ : l'état faisait appel à la communauté, à la contribution des civils.

⁴ À Saint-Pierre-du-Sud 1785-1985 : on se rappelle, Montmagny, Ateliers Marquis, 1985, p. 197-198.

⁵ Pierre-Joseph-Olivier Chauveau. *L'instruction publique au Canada : précis historique*, 1876. <https://archive.org/>. Consulté en décembre 2020.

⁶ Bonetto, Dominique. *L'instituteur laïque canadien-français : la formation d'un corps professionnel dans la seconde moitié du 19^e siècle*, 2013. <https://archipel.ugam.ca/5928/>. Consulté en janvier 2021.

Quelques jours seulement après l'adoption de la résolution portant sur les sommes retirées du coffre-fort de la Fabrique, soit **le 10 juillet 1829**, un marché est passé entre, d'une part, le curé Cecil et les marguilliers et, d'autre part, un maître menuisier de Saint-François, Charles Richard. Ce marché concerne *des ouvrages à faire à une maison appartenant à l'œuvre de la Fabrique⁷ de la grandeur de cinquante pieds de long par trente pieds de large et tel qu'elle existe actuellement*. Cet acte du notaire François-Marcel Kirouac nous apprend qu'une charpente est déjà montée. Sont confiés au maître menuisier, les travaux de maçonnerie, menuiserie, serrurerie, planchers, cloisons, portes, four de brique, cheminées... Un expert est nommé *pour recevoir les dits ouvrages, François Fournier, « archithèque » et maître menuisier de Saint-Thomas. Ce contrat, tenant sur neuf pages, est très élaboré*. Sauf que... sauf que le 10 novembre de cette même année 1829, les contractants se rencontrent et *se sont volontairement départis de l'acte de marché consenti entre eux*. Les parties consentent respectivement à ce que *le dit marché demeure nul et sans effet et reconnaissent être en le même état qu'elles étaient avant la passation....* Que s'est-il passé pour que ce contrat soit annulé? Qu'est-il arrivé par la suite?

Il n'y a pas de doute cependant : le projet de bâtir cette école a été mené à terme. Le 8 juillet 1830⁸, à la demande du curé Cecil et des marguilliers, un rapport d'experts est produit par Eustache Bacon et Antoine Bartelle, tous deux maître menuisier, à qui a été demandé d'estimer *la valeur de la belle et grande maison d'école bâtie sur le terrain de la Fabrique située près de l'église, maison de pièces sur pièces de 50 pieds de long sur 30 pieds de large couverte en planches et en bardeaux, avec deux bonnes cheminées, avec fenêtres peinturées, mastiquées et boisées en dehors...* Après avoir soigneusement examiné la maison, les deux experts *ont trouvé que la juste valeur vaut, suivant âme et conscience, la somme de cent soixante livres*.

Dans ce même contexte pour l'avancement de l'éducation élémentaire, un pas de plus est franchi **le 12 août 1830⁹**. Un bail est passé entre Thomas Blanchet et le curé Cecil accompagné des syndics dûment élus pour les écoles de la paroisse, soit Louis Blais, André Blanchet, Joseph Blanchet et Isidore Morin. À ce moment, Thomas Blanchet :

Loue à prix d'argent pour le temps à courir jusqu'au trente et un décembre de l'année mil huit cent trente et un à commencer du seize du courant (1830) ... pour l'usage d'une école... une maison sise et situé au dit lieu de Saint-Pierre première concession au nord de la rivière du Sud construite sur un terrain appartenant à la Fabrique et que les dits preneurs ont dit avoir vu et visité... Le présent bail est fait pour et moyennant la somme de trois livres ancien cours par chaque mois que le présent bail durera...

The image shows a collection of handwritten signatures in cursive script. From top to bottom, the signatures are: Thomas Blanchet, Cecil, Louis Blais, André Blanchet, Joseph Blanchet, and Isidore Morin. The signatures are arranged in a somewhat vertical column, with some overlapping. The ink is dark and the paper appears aged.

⁷ BAnQ Québec. Minutier de François-Marcel Kirouac, acte 1259, 10 juillet 1829.

⁸ BAnQ Québec. Minutier de François-Marcel Kirouac, acte 1323, 8 juillet 1830.

⁹ BAnQ Québec. Minutier d'Augustin-Noël Blais, 12 août 1830.

Ainsi, la tenue d'une première école au rang Nord est planifiée : la nécessité devait l'imposer. Il ne faut pas sous-estimer la grande difficulté posée par la rivière et le fait que **ce n'est qu'en 1867 qu'un premier pont a été construit**. Ce qui est certain, c'est que les activités reliées à l'éducation élémentaire débutaient. Voyez ces belles signatures des personnes ayant fort probablement été parmi les premiers commissaires d'écoles pour notre paroisse! Le contrat porte également les signatures des deux notaires en présence, François-Marcel Kyrouac et Augustin-Noël Blais, qui demeuraient à Saint-Pierre. L'un et l'autre devaient décéder dans les quelques années qui ont suivi : en janvier 1835 pour Augustin-Noël Blais, âgé de 39 ans, décédé à Saint-Pierre dans une tempête de neige en retournant chez lui, et en février 1838 pour François-Marcel Kyrouac, âgé de 44 ans. Isidore Morin, quant à lui, un des commissaires, s'est retrouvé inspecteur d'écoles à Chicoutimi vers 1855, après avoir perdu tous ses biens à Saint-Pierre.

Poursuivons! **Le 24 avril 1831**, une élection officielle de syndics¹⁰ a lieu à Saint-Pierre en lien avec les directives accompagnant la loi de 1829. Nos gens ont sûrement pris cette consigne très au sérieux, le déroulement de cette élection étant consigné dans un acte notarié, nous procurant ainsi l'immense avantage de nous rendre l'information accessible encore aujourd'hui. Ce jour du 24 avril 1831,

nous, Louis Blais, en qualité du plus ancien principal officier de milice de la paroisse de Saint-Pierre, par l'autorité à nous donnée par l'acte du parlement de cette province du Bas-Canada en date du quatorzième jour du mois de mars mil huit cent vingt-neuf, après avis public affiché à la porte de l'église le dix-septième jour du courant convoquant une assemblée des tenanciers à être tenue en la salle publique du presbytère pour procéder à l'élection de cinq personnes « propres et convenables » pour être syndics et chargées de mettre à effet l'acte pour l'encouragement de l'éducation élémentaire pour la dite paroisse Saint-Pierre... a été procédé à la dite élection en la manière accoutumée chacun ayant donné sa voix séparément, par une majorité de votes. En la présente assemblée messire Joseph-Étienne Cecil, curé de la dite paroisse a été continué syndic, sieur Joseph Blais, Joseph Bélanger, André-Étienne Blais et François Talbot fils ont été élus syndics... pour par eux exercer la dite charge pour le temps prescrit par la loi...

Lors de l'adoption de la résolution du 5 juillet 1829, c'est le curé Cecil qui avait convoqué l'assemblée. Pour l'élection des syndics en 1831, on assiste à un exercice du pouvoir différent : l'assemblée est convoquée par un civil. Le curé Joseph-Étienne Cecil poursuivra sa tâche en lien avec le développement de l'éducation élémentaire, accompagné non plus de personnes ayant le statut de marguillier, mais bien d'élus assurant la charge de syndic ou commissaire d'écoles.

Les événements se poursuivent. **Le 8 mai 1831**, le livre des comptes montre que l'on verse au coffre-fort la somme de 50 louis couvrant la somme de 1 200 francs empruntés pour la bâtisse de l'école. On peut aussi y voir que la Fabrique fait état de certaines dépenses engagées pour l'entretien de cette maison dans les années suivantes : 1835, 1839 pour un escalier, 1842 pour un poêle, 1843 et aussi 1846.

¹⁰ BAnQ Québec. Minutier d'Augustin-Noël Blais, 24 avril 1831.

Un dernier acte notarié vient marquer cette période. Il faut cependant comprendre qu'il est bien possible qu'il y ait eu d'autres actes notariés. Disons simplement que c'est le dernier que j'ai trouvé. On se retrouve à nouveau en présence d'Ignace Létourneau qui cède un deuxième terrain à la Fabrique, adjacent à celui premièrement donné, immédiatement au sud de celui-ci. **Le 15 avril 1833**¹¹, le curé Cecil et les marguilliers reçoivent pour la Fabrique de Saint-Pierre ce terrain cédé par Ignace Létourneau en conformité avec la loi leur permettant d'acquérir des immeubles aux fins de promouvoir l'éducation élémentaire. Ignace Létourneau cède :

Un terrain de cinq perches de front courant du nord-est au sud-ouest sur la profondeur qu'il y à prendre par le côté nord au terrain déjà cédé en courant vers le sud au pied d'une grosse roche ou rocher qui se rencontre dans la partie sud du dit terrain... joignant d'un côté au nord-est à la terre de Joseph Talbot fils et de l'autre côté au sud-ouest à la terre du dit cédant...

Plus loin dans le texte de l'acte, on comprend qu'il y a **une maison d'école bâtie sur le terrain premier cédé** et que des obligations de gratuité existent envers les enfants d'Ignace Létourneau. On parle ici de l'école de la Fabrique.

Lors de l'implantation du cadastre en 1875, ce deuxième terrain cédé par Ignace Létourneau sera identifié, en tout ou en partie, comme étant le lot 103 appartenant à la municipalité scolaire de Saint-Pierre (secteur du 653, 1^{re} Avenue). Une image montrant les lots de ce secteur est présentée plus loin. Plusieurs parmi nous y avons vu l'école du village bâtie en 1916 et qui sera démolie en 1971. Ce terrain avait été cédé par la Fabrique le sept août 1858¹² par suite d'une entente passée entre les marguilliers et les commissaires d'écoles. Est-ce qu'une autre école a existé sur ce lot 103 de la municipalité scolaire avant la construction de l'école bâtie en 1916? Il ne semble pas.



Collection Hélène Bernier

Tout ce travail pour aboutir à une impasse! En 1835-1836, le refus du Conseil législatif du Bas-Canada d'approuver le budget interrompt le développement scolaire. De nombreuses écoles primaires, ouvertes depuis peu, cessent alors leurs activités¹³. Le mouvement de scolarisation, supporté financièrement par le gouvernement, est alors interrompu. À Saint-Pierre, nous avons une preuve que les activités reliées à l'éducation pouvaient avoir cessé. Ainsi, dans une « supplique » adressée à monseigneur Signay par de nombreux paroissiens le 15 août 1836 en vue que soit nommé un curé résident, il est mentionné que *la spacieuse et commode maison d'école **actuellement inoccupée**, située auprès de l'église, lui serait offerte pour son logement en*

¹¹ BANQ Québec. Minutier de François-Marcel Kirouac, acte 1523, 15 avril 1833.

¹² *Supra*, note 4, p. 199.

¹³ *Supra*, note 6, p. 26.

attendant l'achèvement du nouveau presbytère qui sera prêt au plus tard dans le cours de mai prochain (en février 1834, le presbytère avait été détruit lors d'un incendie). Cependant, un témoignage dont nous parlerons plus loin indique que des activités reliées à l'éducation ont vraisemblablement été poursuivies malgré tout, au cours de ces années.

On est alors tout près de la période très mouvementée de la rébellion des Patriotes (1837-1838). En 1840, par la Loi de l'Union (Acte d'Union), le Bas-Canada et le Haut-Canada deviennent officiellement le Canada-Uni. Sous ce gouvernement, les activités reprennent. Ainsi, une première loi scolaire passée en 1841 permet la mise sur pieds d'un Bureau d'éducation, confirme les devoirs des commissaires et leur donne la responsabilité de recruter et d'engager les enseignants¹⁴. En 1846, une autre loi renforce la précédente : les municipalités scolaires voient le jour et l'obligation de prélever une taxe scolaire est imposée comme mode de financement, ce qui constituera une importante source de mécontentement. Quelques années plus tard, en 1851, « l'inspection » est implanté : les inspecteurs d'école deviennent, en région, les représentants du Surintendant du Bureau de l'éducation. Un de leurs rôles aura été de surveiller, sur le terrain, les compétences des maîtres et maîtresses.

Cent ans plus tard, ou à peu d'années près, nous sommes plusieurs, ici à Saint-Pierre, à avoir vécu l'expérience de la visite de l'**INSPECTEUR**. Chacun/chacune pourrait y aller avec sa description, avec sa perception aussi. Pour ma part, l'une de ces visites aura été mémorable : une voisine de pupitre, espiègle et bien téméraire car le monsieur en question ne semblait pas être venu pour rire, lâcha une blague à peine audible, mais malheureusement entendue par plusieurs petites oreilles, ce qui ne manqua de déclencher un fou rire irrésistible au pire moment parmi toutes les journées qu'une année scolaire peut compter. Jouant d'élégance, il en avait vu d'autres fort probablement, monsieur l'Inspecteur s'est montré stoïque, n'a pas demandé qu'on lui répète la blague et n'a pas semblé faire de remontrance à notre institutrice que nous aimions beaucoup, Béatrice Morin. Le rapport qu'il a écrit... ça, je ne sais pas.

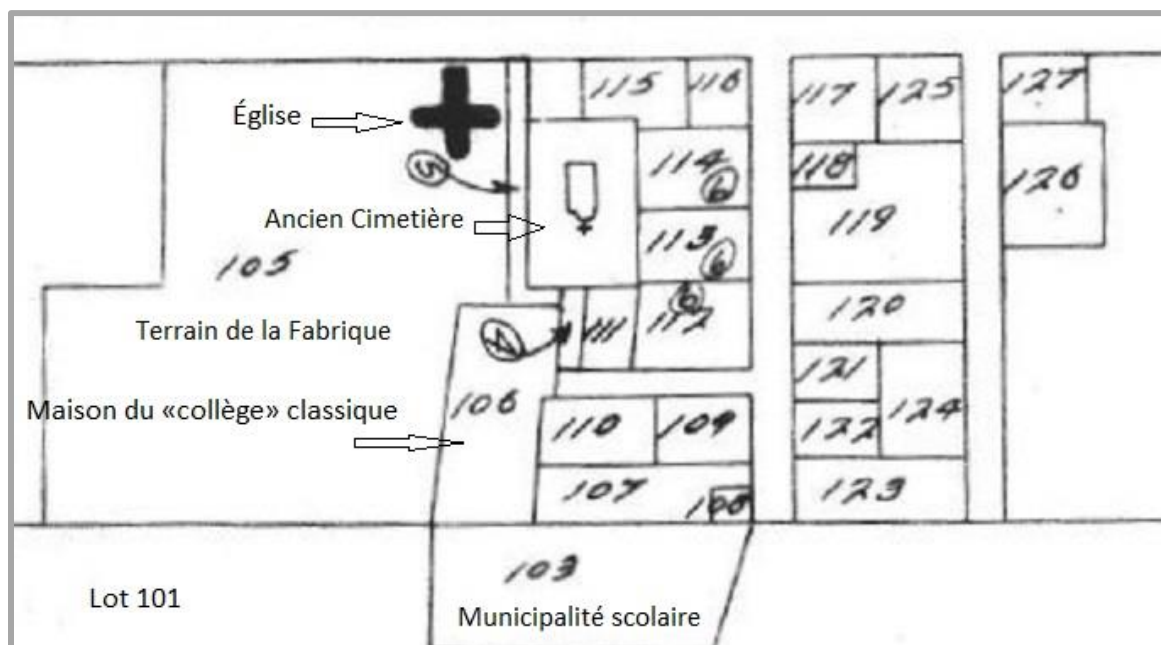
Un résumé pour cette période

1803-1816	Présence du « collège classique » de Saint-Pierre.
1824	Loi des écoles de fabrique.
Le 5 novembre 1827	Ignace Létourneau cède un premier terrain joignant du côté ouest le terrain de la Fabrique (secteur du 654, 1 ^{re} Avenue).
Le 14 mars 1829	Loi des écoles de syndics.
Le 5 juillet 1829	Le curé et les marguilliers passent une résolution en vue de faire un emprunt à la Fabrique pour aider la bâtisse de l'école.
Le 10 juillet 1829	Le curé et les marguilliers passent un marché avec le maître menuisier Charles Richard.
Le 10 novembre 1829	Annulation du marché passé avec Charles Richard.
Le 12 août 1830	Un bail est passé auprès de Thomas Blanchet par le curé Cecil et les syndics élus pour les écoles. Une maison située sur la terre de la Fabrique et devant servir d'école est louée au nord de la rivière.

¹⁴ *Supra*, note 6, p 27.

Le 24 avril 1831	Consignation dans un acte notarié de l'élection de syndics (commissaires).
Le 8 mai 1831	Versement d'une somme pour rembourser l'emprunt fait auprès de la Fabrique.
Le 15 avril 1833	Ignace Létourneau cède un deuxième terrain à la Fabrique au sud du premier terrain cédé (secteur du 653, 1 ^{re} Avenue).
1836	Les écoles cessent leurs activités.
1841	Mise sur pieds du Bureau d'éducation.
1846	Création des municipalités scolaires.
1851	Implantation de l'inspectorat.

Les lots à l'ouest de la rue Principale au cadastre de 1875



- Joignant du côté ouest le lot 105 de la Fabrique, le premier terrain cédé par Ignace Létourneau était situé dans le lot 101. Ce dernier se rendait, vers le nord, jusqu'à la rivière. Ce premier terrain constituait donc une petite partie du lot 101. **C'est sur ce terrain qu'aurait été bâtie l'école de la Fabrique.**
- Le second terrain cédé par Ignace Létourneau est vendu, en tout ou en partie, par la Fabrique à la Municipalité scolaire et deviendra vraisemblablement le lot 103 au cadastre de 1875. L'école du village présentée en page 7 y a été érigée en 1916.

Que savons-nous de plus au sujet de cette maison – école de fabrique

Il semble bien que cette maison ait été dédiée à sa mission de servir d'école jusque vers 1917 soit jusqu'au moment de la construction de l'école du village en 1916, celle dont une photo est présentée dans les pages précédentes. Il y a lieu de rappeler que le couvent de la Congrégation des Sœurs du Bon-Pasteur voyait le jour en 1889 à la suite d'une importante donation faite par une paroissienne, Sarah Roy dit Desjardins, veuve de Charles Bacon, autrefois marchand de Saint-Pierre. Cette dernière céda la majeure partie de ses biens aux religieuses du Bon-Pasteur en vue de l'établissement d'un pensionnat et d'un externat pour l'éducation et l'instruction des jeunes filles¹⁵. Ce couvent est disparu du paysage de Saint-Pierre depuis 1964.

Cette photo prise du sommet de l'église montre le chemin pour se rendre au couvent, soit l'édifice à l'arrière-plan. Du côté gauche, on peut voir « la maison du pilote » avec sa tourelle, maison appartenant alors à Amédée Lecomte et ayant aussi servi de maison d'enseignement. Toujours du côté gauche, le tracé se rendant à l'école du village est bien visible. Du côté droit, le toit d'une maison sur le site de l'école de fabrique se dresse fièrement. Remarquez toute cette végétation, la présence de nombreux arbres et la silhouette au lointain d'un grand nombre de pins et d'épinettes tel que nous le suggère la description du terrain faite par le notaire lors de la donation par Ignace Létourneau en 1827.



Collection Lise Cloutier

Et, bien sûr, pour compléter ce tableau, plus loin encore vers l'ouest, il s'agit d'imaginer le cimetière, qui se classe parmi les plus beaux de la province¹⁶.

Que s'est-il passé au sujet de cette école de fabrique en 1917? Eh bien... ce qui semble être un important changement! On retrouve alors le terrain entre les mains des dames religieuses du Bon-Pasteur qui, par l'entremise de la Révérende Mère Ste-Augustine, supérieure du couvent, passent un contrat de vente **le 21 juillet 1917**¹⁷ auprès de Joséphine et Athala Lecompte. Ces dernières acquièrent, pour « **cinquante piastres** » :

¹⁵ *Supra*, note 4, p. 207-208. Les pages 207 à 225 de ce livre sont consacrées au couvent.

¹⁶ Landru, Philippe. *Cinq cimetières à visiter au Québec* identifiés par Jean Simard. landrucimetieres.fr/

¹⁷ Registre foncier du Québec, www.registrefoncier.gouv.qc.ca, n° 61 188. Consulté en février 2021.

un terrain, circonstances et dépendances, contenant soixante et cinq pieds de front sur cent pieds de profondeur, plus ou moins, connu et désigné comme faisant partie du lot cent un (101) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de Saint-Pierre, borné au nord-est à la Fabrique de St-Pierre, au sud-ouest à la venderesse, au sud à un chemin public et au nord à la venderesse.

Il est très intéressant d'en apprendre plus sur les nouvelles propriétaires de ce terrain destiné possiblement à un autre usage. Leur histoire se confond avec celle de Théodule Delagrave¹⁸, curé de Saint-Pierre de 1886 à 1920, soit la plus longue cure de la paroisse.

Athala et Joséphine Lecompte sont les nièces du curé Delagrave, filles de Zéphirin Lecompte et Caroline Delagrave, sœur du curé. Ce couple s'est marié à Saint-Pierre le 30 juillet 1872. Zéphirin Lecompte devait décéder dès 1875, âgé de seulement 26 ans. *Devenue veuve, elle (Caroline Delagrave) ira vivre au presbytère avec ses filles¹⁹.* De ce quatuor, Théodule Delagrave sera le premier à décéder. Il est inhumé à Saint-Pierre le 20 septembre 1920. Suivra sa sœur Caroline le 15 mai 1923. Est-ce que les sœurs Lecompte ont acheté ce terrain en vue d'y faire construire une maison. C'est bien possible. Mon père nous disait que c'est en l'honneur du curé Delagrave qu'il avait reçu le prénom de Théodule.



Athala et Joséphine Lecompte

Photo provenant de *Patrimoine et histoire de chez nous : Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud*, p. 316.

Voici la suite des événements en lien avec ce terrain :

- Joséphine Lecompte est inhumée à Saint-Pierre le 16 janvier 1935, âgée de 60 ans et six mois. Quelques mois plus tard, le Registre foncier indique l'enregistrement d'un acte de transmission²⁰ relié à la succession de Joséphine. Le 5 mai 1935, devant le notaire Louis Pelletier, Athala devient propriétaire de la **moitié indivise d'un terrain avec bâtisse...** connu et désigné comme faisant partie du lot numéro cent un (101) du cadastre de Saint-Pierre, soit la partie appartenant à sa sœur.
- Athala gardera cette propriété jusqu'au **3 août 1946²¹** alors que William Kirouac s'en porte acquéreur. Cet acte passé devant le notaire Georges Hébert indique qu'Athala Lecompte est rentière et demeure à Cap-St-Ignace tandis que William Kirouac déclare être sacristain, domicilié à Saint-Pierre. **La vente se fait au prix de 1 700 \$.** Athala Lecompte décède en février 1962, âgée de 87 ans, et est inhumée le 20 du même mois à Saint-Pierre.

¹⁸ *Patrimoine et histoire de chez nous : Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud*, Cap-St-Ignace, La Plume d'Oie Édition, 2004, pp. 316-319. Andrée Delagrave, auteure de ces pages, nous y fait une présentation très intéressante sur l'histoire de la famille Delagrave à Saint-Pierre.

¹⁹ *Supra*, note 16, p. 318.

²⁰ Registre foncier du Québec, www.registrefoncier.gouv.qc.ca, n° 42 889. Consulté en février 2021.

²¹ Registre foncier du Québec, www.registrefoncier.gouv.qc.ca, n° 52 723. Consulté en février 2021.

- Cession par William Kirouac à Fernand Kirouac²² par acte passé devant le notaire Georges Hébert **le 22 novembre 1950**.
- Vente par Fernand Kirouac à Arthur Blais²³ **le 4 mai 1953** devant le notaire Hébert. Le vendeur est identifié comme étant comptable alors qu'Arthur Blais se présente comme puisatier. Le prix de vente est fixé à 5 000 \$.
- Vente par Arthur Blais à Lucien Laprise²⁴ **le 3 août 1964**.

Si on se réfère à l'acquisition faite par les sœurs Lecompte en 1917, il est indéniable que le site de la maison en question a été acquis d'une façon ou d'une autre par les religieuses du Bon-Pasteur dans le contexte de leur présence à Saint-Pierre dans ce secteur. Est-ce que la Fabrique leur a cédé cet emplacement et la maison à des fins d'enseignement? Est-ce qu'il s'agissait d'une vente? Je n'ai pas trouvé d'information concernant ce changement de propriétaire. Dans les rapports annuels que le curé achemine à l'évêque, il est déclaré, notamment en 1881 et 1882, que la Fabrique possède une maison qui sert d'école et que son usage en est laissé aux commissaires.

En résumé, on peut dire, sans grand risque de se tromper, que ce site où se trouve la maison acquise par la famille Laprise correspond au terrain où a été implantée l'école de la Fabrique de Saint-Pierre vers 1828-1829. Au sujet de cette dernière, on nous signale, en 1853, que ses dimensions sont de 30 pieds de largeur par 50 pieds de profondeur. Un indice a été relevé signalant que l'école de la Fabrique aurait été démolie. Dans le livre *À Saint-Pierre-du-Sud 1785-1985 : on se rappelle*, au chapitre portant sur les écoles élémentaires²⁵, on nous indique que « la maison de la Fabrique » serait tombée sous le pic des démolisseurs le 25 avril 1917, soit l'année suivant l'ouverture de l'école du village. Il est bien possible que les sœurs Lecompte ait fait bâtir une maison sur ce terrain payé 50 \$ en juillet 1917, terrain qui a été revendu 1 700 \$ en 1946 incluant une maison. Lors de l'acquisition par les sœurs Lecompte, il n'est pas fait mention qu'il y a une maison sur le terrain. Les recherches devront être poursuivies au sujet de cette maison.

Étonnant! ... Une famille d'instituteurs, les Verreault

Tournons maintenant la page sur cette maison d'école et abordons un chapitre jusque-là inconnu dans l'histoire des débuts de la scolarisation à Saint-Pierre : la présence de la famille Verreault, le père, la mère et la fille, contribuant à l'éducation des enfants de notre paroisse. Nous verrons que des traces de leur passage ont été présentes parmi nous relativement longtemps. Nous aurons alors à prendre conscience du côté parfois hermétique du passé, qui sait si bien protéger ses secrets, et aussi considérer que la tradition orale comporte bien des limites. En effet, il aurait pu rester, au fil du temps, dans les conversations, des bribes de ce passé pas si lointain, de cette famille et surtout de Caroline Verreault, la fille du couple, qui est décédée en 1920. J'aurais bien souhaité vous montrer une photo d'elle, une carte mortuaire... je n'ai rien trouvé. Je me rétracte : ce n'est pas tout à fait vrai, nous avons une photo de sa maison. Je nous réserve le plaisir d'en parler plus loin.

²² Registre foncier du Québec, www.registrefoncier.gouv.qc.ca, n° 58 014. Consulté en février 2021.

²³ Registre foncier du Québec, www.registrefoncier.gouv.qc.ca, n° 61 178. Consulté en février 2021.

²⁴ Registre foncier du Québec, www.registrefoncier.gouv.qc.ca, n° 77 107. Consulté en février 2021

²⁵ *Supra*, note 4, p. 204.

Qui sont ces personnes? Philippe Verreault naît à Québec en juin 1800. Le 1^{er} avril 1826, le répertoire du notaire Louis Panet (acte 1794) indique qu'il obtient un brevet de Gabriel Maufaite pour l'apprentissage du métier d'arpenteur. Angèle Blais naît pour sa part à Saint-Pierre en mai 1791, fille de Joseph-Marie Blais et Marguerite Mathieu. Philippe Verreault et Angèle Blais se marient à Cap-St-Ignace le 2 septembre 1828. Une petite fille naîtra le 7 février 1829, Louise-Caroline, suivie l'année suivante par un petit garçon, baptisé Philippe, mais qui décède un mois après sa naissance. La naissance d'aucun autre enfant ne paraît aux registres de Saint-Pierre.

Le 11 août 1845, Philippe Verreault et Angèle Bais passent chacun un contrat d'engagement pour « faire l'école ». Examinons d'abord le contrat que passe Philippe²⁶. Le premier volet de cet acte du notaire Larue fait état de l'élection des commissaires qui a eu lieu en juillet, soir le 7 juillet. Louis-Benjamin Delagrave, Joseph-Janvier Blais, Ignace Létourneau fils et Louis Létourneau sont alors choisis pour remplir cette fonction. Le 11 août, Philippe Verreault et les commissaires passent un marché.

Le dit Philippe Verreault s'engage envers les commissaires de faire l'école pour les arrondissements numéro 1 et 2 à tous les enfants mâles qui pourront se trouver au sud de la rivière du Sud paroisse Saint-Pierre depuis l'âge de cinq jusqu'à seize ans pendant l'espace et le temps de dix mois de calendrier tous les samedis de chaque semaine excepté comme jour de congé ainsi que les fêtes d'obligation qui pourront se trouver dans le cours des dits dix mois, six heures d'école par jour les heures à être fixées par l'instituteur, quant au cours d'anglais laissé à la discrétion de messire le curé de la paroisse et commencer l'école le quinze septembre prochain.

Et, de leur part, les dits commissaires s'obligent et seront tenus de faire jouir au dit Philippe Verreault... de tout le terrain appartenant à la maison de la Fabrique ainsi que de toute la maison à l'exception du logement nécessaire pour l'école des filles qui sera désigné par les dits commissaires dans la dite maison à qui les dits commissaires se proposent de faire jouir à dame Angèle Blais, épouse du dit Philippe Verreault, pour tenir l'école.

A été néanmoins convenu... que le dit Philippe Verreault aura droit de jouir pour son propre usage, celui de son épouse et famille de la chambre et cabinet qui se trouvent au nord-est de la maison, et ce pendant le cours des dits douze mois de calendrier.

Le contrat se poursuit en indiquant que Philippe Verreault aura le droit de prendre, à son profit, des pensionnaires dont quatre pensionnaires mâles pouvant provenir hors de l'arrondissement numéro un, mais demeurant toutefois au sud de la rivière. De plus :

Le marché est fait à la charge par les dits commissaires de fournir et livrer à la dite maison d'école la quantité de vingt cordes de bon bois moitié érable, hêtre, merisier ou « plaine », l'autre moitié pruche et épinette, un quart du dit bois livrable dans le cours de décembre prochain et le reste dans le cours de l'hiver.

²⁶ BAnQ Québec. Minutier de Vildebon Larue, acte 2381, 11 août 1845.

Il est ensuite question du salaire, qui sera de cinquante livres, payable en quatre versements. Finalement, le notaire indique que le contrat est passé dans la maison de la Fabrique, demeure actuelle du dit Philippe Verreault. *La première convention collective peut-être !!!*

Tel que signalé, les commissaires passent aussi un contrat auprès d'Angèle Blais²⁷, le même jour. On nous rappelle bien, comme on devait s'y attendre, qu'Angèle Blais passe ce marché *avec l'autorisation de son époux*. Elle s'engage :

Envers les dits commissaires d'écoles de faire l'école pour les arrondissements numéro 1 et 2 à toutes les filles qui pourront se trouver résidentes et domiciliées au sud de la rivière du Sud paroisse Saint-Pierre depuis l'âge de cinq à seize ans conformément à la loi...

Les dits commissaires seront tenus de faire jouir à la dite dame Angèle Blais pendant le cours de douze mois de calendrier... de tout le haut de la maison d'école de la Fabrique ainsi que la moitié et le côté sud de la cuisine qui se trouve au côté nord-est de la maison et par eux s'obligent de faire faire d'ici au premier novembre prochain un dortoir convenable ainsi qu'une classe d'une grandeur suffisante pour subvenir aux besoins des écolières dans le cas que le logement réservé dans la cuisine ne serait pas suffisant.

Le marché passé auprès d'Angèle Blais met en évidence que cette maison d'école est à deux étages : les commissaires lui donnent l'usage du « haut de la maison », possiblement comme dortoir. Il me vient une réflexion : chaque pouce de l'espace disponible dans cette maison de la Fabrique devait être occupé, une ruche... autant à l'intérieur qu'à l'extérieur!

Dans le livre *Patrimoine et histoire de chez nous*²⁸, il est signalé que l'arrondissement numéro 2 est rattaché au rang sud-ouest. Est-ce que c'était le cas en 1845? Possiblement! On peut présumer que Philippe Verreault et Angèle Blais pouvaient faire la classe à tous les enfants, garçons et filles, demeurant au sud de la rivière, enfin à ceux qui se présentaient en classe. On comprend que certains étaient pensionnaires et utilisaient le dortoir. Il est fort probable que l'enseignement élémentaire progressait aussi du côté nord de la rivière, faisant suite aux efforts entrepris en 1831 lors de la location d'une maison présente sur la terre de la Fabrique. Au niveau de la province, selon le rapport annuel du surintendant pour l'année 1856²⁹, c'est 53% des enfants qui fréquentaient l'école avec assiduité. La proportion s'élèvera à 70% à la veille de la Confédération en 1867. Selon les propos du même auteur, ces chiffres montrent *une avancée considérable comparativement à la situation catastrophique prévalant aux lendemains de l'arrivée des Britanniques dans la colonie*. Toutefois, ces données reflètent une moyenne provinciale : qu'en était-il spécifiquement en milieu rural? Plus près de nous dans le temps, en 1935-1936, les deux tiers des enfants d'âge scolaire du comté de l'Islet étaient inscrits à une école d'enseignement primaire. De façon plus spécifique, seulement 29% des garçons de 14 et 15 ans fréquentaient l'école alors que ce taux était de 61% pour l'ensemble de la province³⁰.

²⁷ BAnQ Québec. Minutier de Vildebon Larue, acte 2382, 11 août 1845.

²⁸ *Supra*, note 16, p. 92.

²⁹ *Supra*, note 3, p. 47-48.

³⁰ Saint-Pierre, Jacques. *L'éducation au XXe siècle*, 27 octobre 2002.

http://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=119 . Consulté en janvier 2021. Cette courte

Il ne fait pas de doute que Philippe Verreault avait les compétences requises pour enseigner à ce niveau. On peut voir, dans les écrits qu'il a laissés, qu'il possédait une excellente maîtrise de la langue, une très belle écriture et sa formation d'arpenteur le rendait habile à manipuler les chiffres. En ce qui concerne Angèle Blais, je n'ai pas d'informations particulières à son sujet, si ce n'est que le fils de sa sœur Françoise se nomme Louis-Jacques Casault, que la polyvalente de Montmagny porte son nom et qu'il aura été le premier recteur de l'Université Laval, créée en 1852. Peut-être que cela constitue un indice, comme une sorte de preuve circonstancielle, nous invitant à penser que l'éducation devait faire partie du bagage de la famille élargie d'Angèle.

Au Québec, à la même époque, soit en 1846, le gouvernement instaure les Bureaux des examinateurs de Québec et Montréal se chargeant d'évaluer les capacités des enseignants et de leur décerner un brevet le cas échéant, mesure qui ne sera pas appliquée aux religieux et aux femmes à ce moment. En 1853, un Comité spécial d'enquête sur l'éducation dépose son rapport, le rapport Sicotte, lequel remet en question le système d'éducation et se penche sur les qualifications des maîtres. On dénonce la faible formation donnée aux écoliers, dont bon nombre quittent l'école vers 12 ou 13 ans sans savoir vraiment lire et compter. En fait, on peut voir dans les écrits que certains enfants font semblant de lire ayant appris des textes par cœur! La compétence des instituteurs et des institutrices est alors questionnée.

Dans les années qui suivent, on verra naître, en 1857, les premières écoles normales d'état : une à Québec, l'école normale Laval et deux à Montréal, l'école normale Jacques-Cartier et l'école normale McGill. Notre région en possédera trois : Saint-Pascal en 1913, Saint-Damien en 1941 et L'Islet en 1945³¹. Ce type d'établissements ne survivra pas à l'arrivée des Cégep vers 1970 : la formation des maîtres passera alors à l'université. À Québec, le site de l'école normale Laval accueillera le Cégep François-Xavier-Garneau, tenant son nom d'un historien national de grande importance. On assiste également en 1857 à l'émergence du *Journal de l'instruction publique*, dont la mission sera de propager auprès des enseignants les décisions de l'état en matière d'éducation et des renseignements sur les méthodes pédagogiques³². De façon très fragmentaire, voilà quelques dates et événements ayant marqué l'organisation du système scolaire au Québec. Le but visé en les présentant est simplement de placer quelques balises et d'apporter un peu d'éclairage sur le contexte dans lequel évoluait notre famille d'instituteurs, ici à Saint-Pierre.

Justement, nous y revenons à cette famille d'instituteurs. Nous pouvons compter sur un témoignage provenant de l'un des élèves de Philippe Verreault. Dans un document publié en 1884, Auguste Béchar³³ présente une biographie de Joseph-Godéric Blanchet, médecin, militaire et politicien canadien. Né à Saint-Pierre en 1829, *il eut l'avantage de fréquenter l'école de monsieur Philippe Verreault, arpenteur et maître d'école durant plusieurs années*. Il semble que

présentation faite par Jacques St-Pierre décrit certains changements survenus dans le système scolaire dans la première partie du XXe siècle : couvents, écoles de rang, durée du cours primaire...

³¹ *Supra*, note 27.

³² *Supra*, note 3, p. 43-44.

³³ Béchar, Auguste. *Galerie nationale. L'honorable Joseph-G. Blanchet*, Québec, 1884, p. 10-11. <https://archive.org/>. Consulté en décembre 2020.

ce monsieur Blanchet ait gardé un souvenir durable de son instituteur, un *homme d'un grand mérite*. Et l'auteur ajoute :

Il faut voir avec quel amour, avec quelle vénération les écoliers de M. Philippe Verreault, arpenteur, parlent de leur maître d'école. Cet excellent homme est mort il y a une dizaine d'années emportant dans la tombe un titre qui lui survivra : il fut l'ami de la jeunesse.

Auguste Béchard nous indique que Joseph-Godéric entra au séminaire de Québec en 1840 d'où il sortait en 1844 pour aller continuer ses études à Sainte-Anne de La Pocatière. En 1845, il débutait ses études en médecine. Ces informations nous amènent à conclure que Philippe Verreault lui aurait possiblement « fait l'école » entre les années 1835 et 1839, soit au moment de la rébellion des Patriotes, durant cette période où plusieurs écoles ont fermé dans le Bas-Canada. Philippe Verreault a laissé des écrits. Ainsi, en 1851, il rédige des carnets en lien avec l'arpentage du « Township de Montminy ». L'annexe 2 présente une des pages de ces carnets. On voit tout de suite la qualité de son écriture et le texte nous informe un peu des conditions dans lesquelles se sont faites ces arpentages³⁴.

En même temps que ses parents passent un contrat d'engagement auprès des commissaires d'écoles en août 1845, Caroline Verreault remporte plusieurs prix et mentions à l'occasion de la fin de ses études à Québec. L'archiviste du monastère des Augustines mentionne que sa date d'entrée au pensionnat se situe le 4 avril 1844 alors qu'est consignée la date du 31 juillet 1845 comme date de sortie. Sa fiche personnelle fait état de l'obtention d'un prix de sagesse et bonne conduite, accompagné de plusieurs mentions de succès reliées à sa scolarité : grammaire française et anglaise, histoire de la France, géographie sacrée, arithmétique, mythologie, musique... En 1844, Caroline était alors âgée de 15 ans. De toute évidence, cette formation correspondait à un niveau d'études supérieur au primaire. Le pensionnat fréquenté par Caroline est rattaché au Monastère Notre-Dame-des-Anges : c'est le pensionnat de l'hôpital Général de Québec qui accomplira une mission d'enseignement de 1725 à 1868³⁵. Cet établissement était l'un des plus réputés au Canada.³⁶

Je n'ai pas trouvé nécessairement beaucoup d'informations sur la vie de Caroline Verreault comme institutrice à Saint-Pierre, ni sur sa mère. Des recherches plus approfondies, faites aux Archives nationales, pourraient peut-être nous faire déboucher sur de nouvelles avenues. En ces temps de pandémie, l'accès aux Archives s'est complexifié. Quelques témoignages existent tout de même. Ainsi, Andrée Delagrave³⁷ nous indique que Pierre-Théodule Delagrave, futur curé de Saint-Pierre, a fréquenté l'école de mademoiselle Caroline Verreault avant de poursuivre ses études comme séminariste à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Comme Théodule est né en 1849, on peut penser qu'il aurait fréquenté cette école vers 1855-1860 et même un peu plus tard. À titre

³⁴ Verreault, Philippe. Carnet M031 Canton Montminy, 1^{er} janvier 1851. <https://numerique.banq.qc.ca/> Consulté en février 2021.

³⁵ Julien, Audrey. Le pensionnat de l'hôpital Général (1725-1868), 6 septembre 2016. [Le pensionnat de l'hôpital Général \(1725-1868\)](https://numerique.banq.qc.ca/). Consulté en janvier 2021.

³⁶ Allaire, Maurice, *Le pensionnat de Notre-Dame-des-Anges*, L'Action catholique, Québec, Vendredi 6 octobre 1944, p.4. <https://numerique.banq.qc.ca/>. Consulté en janvier 2021.

³⁷ *Supra*, note 16, p. 318.

indicatif, signalons que, vers 1880, il y avait un projet au niveau de la province pour que l'enseignement primaire soit divisé en trois paliers et que soit précisé un plan d'études uniforme : l'école élémentaire pour les quatre premières années du primaire, l'école modèle pour les trois années du primaire suivantes et, finalement, un autre type d'institution, l'académie, offrait un cycle primaire supérieur de deux années ce qui correspondrait aujourd'hui, en gros, au premier cycle du secondaire³⁸. Le 7 octobre 1912, le couvent recevait d'ailleurs du Département de l'instruction publique ce titre d'Académie³⁹. Sachant cela, quelques éléments peuvent nous amener à penser que Caroline Verreault a peut-être enseigné dans une école élémentaire, mais qu'elle est aussi intervenue comme institutrice à un niveau plus élevé. Cela semble être le cas pour Théodule Delagrave qui entre au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière après avoir complété, probablement, les deux premiers niveaux du primaire à Saint-Pierre.

Un autre indice nous vient de la visite⁴⁰ faite en août 1919 par le sénateur Louis Lavergne, originaire de Saint-Pierre, à des membres de sa famille dont son cousin le curé Delagrave, sa cousine Caroline et les filles de cette dernière, Athala et Joséphine, dont nous avons déjà parlé. Le curé Delagrave a été inhumé à Saint-Pierre le 20 septembre 1920 et Caroline Verreault, le 25 octobre de la même année. On dit de Louis Lavergne qu'il était un ami intime de Sir Wilfrid Laurier.

L'honorable sénateur Lavergne était en visite jeudi et vendredi dernier chez son cousin M. le curé Delagrave à St-Pierre, comté de Montmagny, où demeurent sa cousine Mme veuve Zéphirin Lecomte et ses jeunes filles. M. Lavergne a profité de son passage à Montmagny pour aller rendre visite à son ancienne institutrice Mlle Caroline Verreault, maintenant âgée de 91 ans.

Finalement, voici un dernier indice. En novembre 1863, Philippe Verreault écrit une lettre⁴¹ à son frère Francis qui demeurait aux États-Unis. Dans un premier temps, il prend des nouvelles au sujet du fils de son frère mort un an auparavant, à 22 ans, dans le contexte de la guerre civile américaine, la guerre de Sécession, qui a eu cours d'avril 1861 à avril 1865 (wounded in the Civil War action near Bull Run Aug. 29th 1862, died at Cliffburne Barracks Hospital of gunshot wound). Il mentionne qu'il demeure maintenant seul avec sa fille Caroline, étant veuf depuis trois ans. Angèle Blais a été inhumée à Saint-Pierre le 4 décembre 1860, âgée de 69 ans. Lui-même, Philippe, sera inhumé le 6 octobre 1874, âgé de 74 ans. Dans sa lettre. Il ajoute que Caroline n'est toujours pas mariée et qu'elle tient une petite école privée dans la maison. Est-ce que l'on peut comprendre qu'au-delà de l'école élémentaire de trois ou quatre ans certains parents faisaient le choix d'envoyer leurs enfants à l'école privée de Caroline Verreault? C'est bien possible. Au moment de l'expédition de cette lettre, Caroline avait environ 35 ans. Déjà, en 1883, on peut voir dans un acte notarié⁴² que le notaire indique qu'elle est une ancienne institutrice. Peut-être a-t-elle quand même poursuivi certaines activités d'enseignement, sur une base privée, au-delà de cette période.

³⁸ *Journal de l'instruction publique*, 1879, p-67-69. <https://numerique.banq.qc.ca/>. Consulté en février 2021.

³⁹ *À Saint-Pierre-du-Sud 1785-1985. On se rappelle*, Montmagny, Ateliers Marquis, 1985, p. 215. Ce livre contient beaucoup d'informations sur les activités du couvent des pages 207 à 226. Il en est de même pour les écoles élémentaires des pages 196 à 206. Le livre *Patrimoine et histoire de chez nous : Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud*, Cap-St-Ignace, La Plume d'Oie Édition, 2004 présente également de l'information sur les maisons d'enseignement des pages 87 à 101.

⁴⁰ Union des Cantons de l'Est, jeudi 28 août 1919, p. 2. <https://numerique.banq.qc.ca/>. Consulté en décembre 2020

⁴¹ FamilySearch, Intellectual Reserve, Inc., <https://familysearch.org/>. Consulté en février 2021.

⁴² BAnQ Québec. Minutier de Wilfrid Guay, acte 1449, 23 avril 1883.

Dans le livre *À Saint-Pierre du Sud, on se rappelle*⁴³, on nous signale que mademoiselle Caroline Verreault enseignait à l'école du village et qu'elle devait être une institutrice qui avait la confiance du pasteur. Elle fit don de sa maison à la Fabrique à la condition que celle-ci lui verse une rente. Au recensement de 1911, on la retrouve comme pensionnaire dans le foyer d'Antoine Létourneau et Louise Couillard Lislois. Elle a alors 82 ans. La famille d'Arthur Létourneau, fils d'Antoine et époux de Marie-Louise Baillargeon, demeure aussi dans cette même maison. En octobre 1920, le journal *Le Peuple* publie un court article concernant les funérailles de Caroline Verreault. Le curé remplaçant Théodule Delagrave, soit Téléphore Bilodeau, est présent à la cérémonie. Le corbillard est conduit par monsieur Adolphe Baillargeon.

SAINT-PIERRE

—Le 25 octobre, à 8 heures, ont eu lieu les funérailles de Mlle Caroline Verreault, décédée le 21 du courant à l'âge de 91 ans et 7 mois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Téléphore Bilodeau, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé Aristide Blais.

Les porteurs étaient pour la croix M. Ferdinand Gagné, et pour les restes mortels: MM. Godefroi Létourneau, Amédée Beaumont, Xavier Elais et Pierre Proulx.

M. Adolphe Baillargeon conduisait le corbillard.

Grand nombre de paroissiens avaient tenu à rendre un dernier hommage à la disparue en assistant nombreux à ses funérailles.

En 1912, le couvent se voit octroyer, parmi ses missions, le titre d'école ménagère. La maison de Caroline Verreault est recyclée (photo ci-contre) et servira à cette fin. Située à l'ouest de l'ancien couvent, près du cimetière, la vue qu'offrait ce site sur la plaine s'étendant au nord de l'église devait être exceptionnel. Un témoignage nous vient de madame Marcelle Picard Samson qui signale y avoir appris les rudiments de l'art culinaire. À l'origine, l'entretien d'un jardin et la tenue d'un poulailler étaient aussi au programme.



Un autre témoignage vient de Josette Baillargeon, qui a été pensionnaire au couvent de 1950 à 1955, soit durant ses études primaires. Elle indique bien que ses souvenirs sont ceux d'une enfant de 6 à 11 ans. Voici ce qu'elle nous dit :

Au moment où j'étais au couvent, on rangeait les malles des pensionnaires au deuxième étage de cette maison pour la durée de l'année scolaire. On accédait au deuxième étage par la porte centrale de la maison qui donnait sur un escalier. Au deuxième se trouvait une grande pièce avec plancher et demi-murs de pin verni. Cette pièce était visiblement bien entretenue comparativement au reste de l'édifice, ce qui me laisse croire que des religieuses aimaient peut-être l'occuper durant les vacances d'été. En effet, plusieurs religieuses venaient se reposer à Saint-Pierre durant l'été pendant les années 50.

Notre tour d'horizon en lien avec cette famille d'instituteurs se termine ici. Nous allons maintenant nous arrêter quelques instants sur « la cloche de Saint-Pierre » qui, elle, nous ramène loin en arrière, vers les débuts de la Colonie.

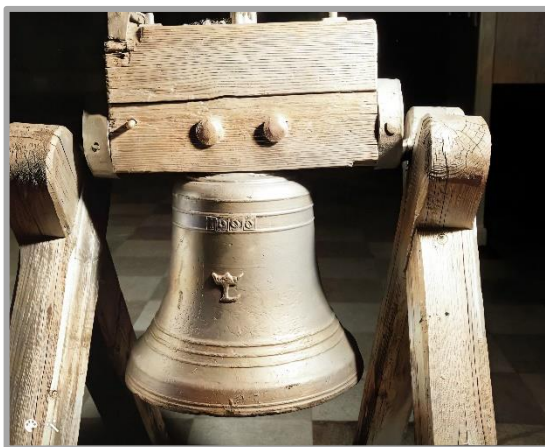
⁴³ *Supra*, note 36, p. 201.

« La cloche de Saint-Pierre »

Elle est intrigante cette cloche. Et quelle histoire elle porte!

Si vous regardez bien la photo de l'école du village présentée en page 8 du présent document, vous verrez ce bâtiment surmonté d'un habitacle contenant une cloche, qui paraît bien petite. Il est aussi possible de voir une autre photo de cette même école, mais sans sa cloche : l'espace prévu à cette fin étant devenu vide en 1949⁴⁴. Avec son « mouton », elle pèse tout de même 80 livres⁴⁵.

En 1666, Robert Giffard, seigneur de Beauport, verse cent livres à sa paroisse pour le paiement d'une portion de terre. Cette somme sert à l'achat d'une cloche pour la première chapelle paroissiale construite vers 1662. En 1713, la cloche est cédée à la paroisse Saint-Pierre-de-la Rivière-du-Sud⁴⁶, soit l'année de la construction de la première église. Elle aura été hissée au clocher des deux autres églises également, soit la deuxième en 1751 et la troisième en 1785. À l'occasion du centenaire de l'église en 1885, elle sera remplacée par trois nouvelles cloches.



BAnQ E6S7SS1P74361 (1939)

Cette cloche arbore la lettre « L » surmontée d'une couronne royale, symbolisant Louis XIV régnant, avec 1666 comme date de la fonte et, sur la paroi opposée, figurent les trois fleurs de lys du royaume de France⁴⁷. Elle a été fabriquée en France. En 1949, le Musée provincial en fera l'acquisition. Elle est reconnue comme étant la plus ancienne cloche du Canada, titre contesté puisque celle de la chapelle de Tadoussac daterait d'au moins 1647⁴⁸. Le document d'achat de cette cloche est toujours conservé au presbytère de Beauport⁴⁹.

Nous en parlons ici parce qu'à Saint-Pierre, cette cloche a terminé sa vie active du côté des écoles, possiblement du côté de l'école de la Fabrique jusqu'en 1916 et ensuite à l'école du village pour la poursuite de sa mission. Bien sûr, sa prestigieuse carrière se rattache davantage aux trois églises de notre paroisse. Elle aura été parmi nous 236 ans. Elle se révèle digne de respect!

⁴⁴ *Abrégé d'histoire : Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud 1713-2013*, Marquis, 2013, p. 21. D'autres belles photos des maisons d'enseignement sont présentées dans ce livre des pages 20 à 22.

⁴⁵ *La cloche de St-Pierre au musée*, journal le Peuple, 21 octobre 1949.

⁴⁶ Prévost, Pierre. *Les cloches de Bellechasse*. Revue de la Société historique de Bellechasse, vol. 29, no. 1, p. 12. <http://shbellechasse.com/aufildesans/Vol%2029%20no1.pdf>. Consulté en février 2021.

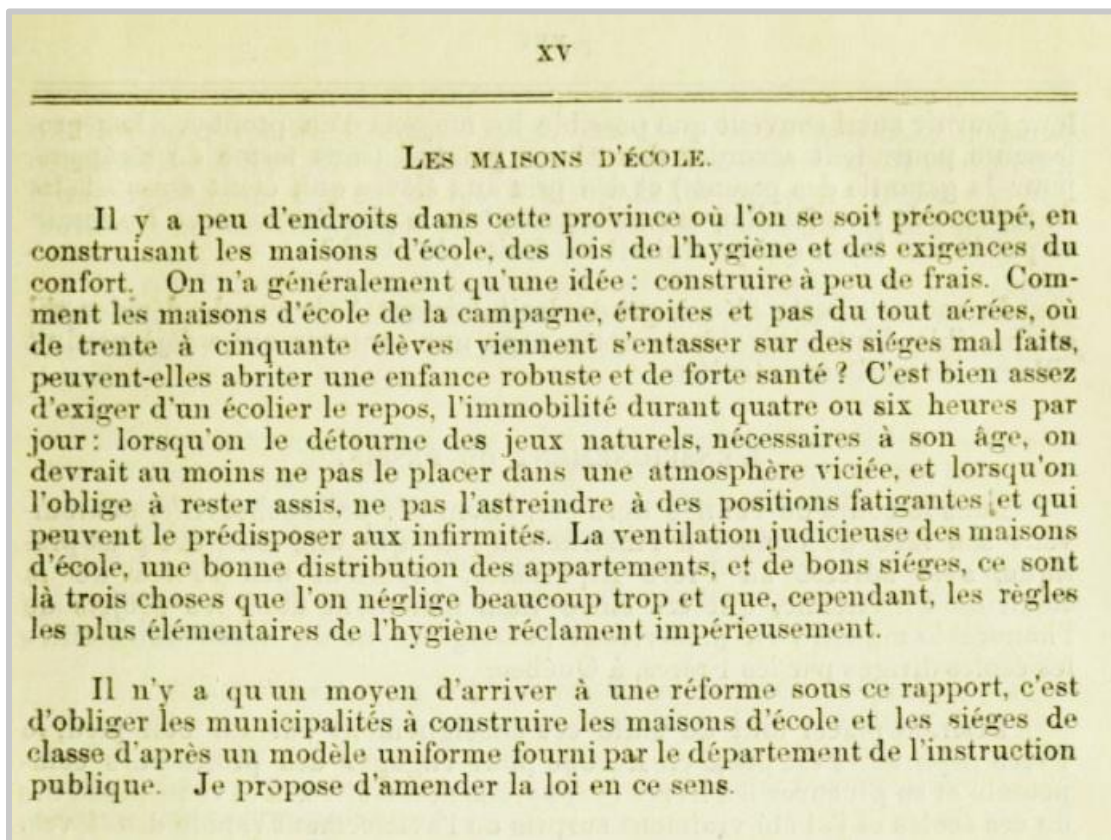
⁴⁷ *Supra*, note 43, p. 12.

⁴⁸ *Supra*, note 43, p. 12.

⁴⁹ *Supra*, note 42.

Un bond en avant pour les écoles de rang

Dans son rapport pour l'année 1875-1876, le surintendant de l'Instruction publique, Gédéon Ouimet, pose un regard très sévère sur les maisons d'école⁵⁰. En utilisant le vocabulaire « maisons d'école de la campagne », comment ne pas comprendre que le surintendant parle des écoles de rang?



Comme vous le verrez, nos commissaires d'écoles ont répondu à cet appel de façon significative.

- Le **17 août 1877**, Pierre Côté, charpentier demeurant à Saint-Pierre, vend à la Corporation scolaire de la municipalité de Saint-Pierre⁵¹, représentée par Augustin Simoneau, président de la Corporation :

une maison en bois à un seul étage lambrissée en planches et couverte en bardeaux mesurant 21 pieds de largeur sur 26 pieds de longueur située à Saint-Pierre dans la partie appelée communément Canelle laquelle dite maison le vendeur s'oblige... à transporter au nord de la dite rivière dans l'arrondissement numéro quatre en le lieu et place qui lui sera désigné par le dit sieur Auguste Simoneau et la reconstruire... et le tout livrable d'ici au vingt septembre prochain...

⁵⁰ Rapport du surintendant de l'instruction publique de la province de Québec pour l'année 1875-76, p. XV. <https://archive.org/details/rapportqu187576qu/page/n19/mode/2up>. Consulté en février 2021.

⁵¹ BANQ Québec. Minutier de Wilfrid Guay, acte 927, 17 août 1877.

L'arrondissement numéro 4 concerne l'école de rang située dans la partie ouest du rang Nord. La Corporation scolaire a versé 240 \$ couvrant l'achat, le déménagement et la reconstruction de cette maison, travaux qui devaient être faits entre le 17 août et le 20 septembre.

- Une autre intervention est posée le **23 novembre 1878**, cette fois-ci dans **l'arrondissement numéro 3**, soit dans la partie est du rang Sud (Cannelle). À ce moment, François Couture dit Lamonde⁵² :

vend, cède et transporte à la Corporation scolaire de la municipalité de Saint-Pierre une maison neuve toute en bois lambrissée en planches et couverte en bardeaux avec un plancher dans le haut et un plancher dans le bas de la dite maison et mesurant 24 pieds de long sur 22 pieds de large et devant servir de maison d'école pour l'arrondissement scolaire numéro 3. Cette vente est faite pour la somme de 200 \$.

Trois commissaires signent : Pierre Picard, Xavier Létourneau et Augustin Simoneau, président de la Corporation scolaire.

- Il fallait que cette maison acquise par le contrat précédent trouve un lieu. Ainsi, un mois plus tard, soit le 22 décembre 1878, les commissaires achètent un terrain⁵³ pour placer cette école. Joseph Proulx vend aux commissaires :

*Un terrain et emplacement sis et situé en la paroisse Saint-Pierre en la première concession au sud de la rivière en **l'arrondissement numéro 3** contenant neuf perches en superficie borné vers le nord-est à la terre de Louis Collin, vers le sud à un chemin pour l'utilité du dit Joseph Proulx et vers le nord et le sud-ouest à la terre du dit Joseph Proulx, le dit emplacement étant sis et situé sur un rocher... Cette vente est faite à la charge par les dits commissaires d'école qui s'y obligent de renclorre aux frais de la Corporation le terrain et emplacement si le dit Joseph Proulx vendeur l'exige. Cette vente est faite pour le prix de treize piastres et demie tel qu'il a été décidé par les sieurs Elzéar Talbot et Gabriel Cloutier, experts dénommés par les dites parties.*

Les commissaires ont procédé avec diligence, à la suite des recommandations du surintendant Ouimet. L'organisation des écoles pour les arrondissements 3 et 4, soit Cannelle et la partie ouest du rang nord, a donc été revue entre l'été 1877 et décembre 1878. Il est bien possible que les autres arrondissements⁵⁴ aient connu eux aussi des changements vers la même période. D'autres recherches pourraient nous permettre de le découvrir. Une chose est certaine : l'arrondissement numéro 2 a fait l'objet lui aussi d'attention. C'est ce que nous allons voir. Il me faut vous avouer que j'ai un certain penchant naturel vers cette localisation, vers l'école de rang qui s'y trouvait, celle que j'ai fréquenté et dont la plus récente est toujours là pour nous rappeler une multitude de bons souvenirs.

⁵² BAnQ Québec. Minutier de Wilfrid Guay, acte 1033, 23 novembre 1878.

⁵³ BAnQ Québec. Minutier de Wilfrid Guay, acte 1041, 22 décembre 1878.

⁵⁴ *Supra*, note 36. Voir *Patrimoine et histoire de chez nous* des pages 92 à 97. Les arrondissements sont identifiés.

L'école de rang numéro 2

L'arrondissement numéro 2 concerne la partie ouest du rang Sud. Le 8 août 1881, un terrain est acheté⁵⁵ auprès de Charles Anctil sur une terre appartenant auparavant au notaire Vildebou Larue. La maison immédiatement à l'ouest de notre maison d'école était celle de ce notaire (1420, Coteau Sud).

Par ce contrat du 8 août 1881, Charles Anctil vend aux commissaires de la Corporation scolaire de Saint-Pierre :

Un terrain et emplacement pour y ériger et placer une maison d'école sis et situé en la paroisse Saint-Pierre en la première concession au sud de la rivière du Sud de la contenance de deux perches et douze pieds courant de l'est à l'ouest sur trois perches et douze pieds courant du nord au sud lequel terrain se trouve à faire partie... du cadastre de St-Pierre sous le numéro 78... avec en outre le droit de puiser de l'eau à la fontaine ou source d'eau qui se trouve sur la propriété du dit vendeur pour le besoin et utilité de la maison d'école...

Ce terrain est vendu au prix de... *trente piastres*. Le même jour, un contrat est passé concernant l'achat d'une maison⁵⁶. Les commissaires d'école se procurent auprès de François Bouffard :

Une maison en bois à un seul étage couverte en planches, recouverte en bardeaux et lambrissée en planches ayant environ 24 pieds de long sur 22 pieds de large plus ou moins. Le dit vendeur s'oblige à transporter la dite maison à ses propres dépens sur l'emplacement qui se trouve dans la partie sud-est de la propriété immobilière de monsieur Charles Anctil. Et en outre de faire un solage en pierre à la dite maison sur le dit emplacement de manière à ce qu'il y ait un pied de terre du côté du sud... et aussi une cheminée en brique sur les entrants, une chambre à coucher comprenant une lucarne et deux châssis neufs doubles pour le devant de la dite maison.

Le prix de l'ensemble de ces travaux, incluant le déménagement de la maison, est établi à « deux cents piastres ». Je ne sais pas si c'est une coïncidence, mais quelques semaines auparavant, soit le 24 juin 1881, François Bouffard avait acheté le lot 87⁵⁷ et les bâtiments dessus construits auprès de Louis-Praxède Blais, *rentier demeurant en la paroisse St-Elzéar en le comté de Beauce*. Le lot 87 était situé dans les environs des numéros civiques 1300, 1304 au Coteau Sud. Est-ce à dire que cette maison qui a servi d'école de 1881 jusqu'en 1952 environ aurait été celle de Praxède Blais, achetée et déménagée par François Bouffard? Ce lot 87 joignait du côté est la terre de François Bouffard.

⁵⁵ BAnQ Québec. Minutier de Wilfrid Guay, acte 1290A, 8 août 1881.

⁵⁶ BAnQ Québec. Minutier de Wilfrid Guay, acte 1291, 8 août 1881.

⁵⁷ BAnQ Québec. Minutier de Wilfrid Guay, acte 1278, 24 juin 1881.

Sur cette photo prise au rang Sud en 1951, on peut voir le chemin de gravelle, avant son élargissement. À droite, à l'avant-plan, une partie de la façade d'une première maison nous est montrée. Il semble que cette maison aussi aurait servi d'école. Elle appartient maintenant à Claude Chamberland et porte le numéro civique 1400, Coteau Sud. Et, à l'ouest de cette dernière, on peut voir la maison d'école numéro 2, la maison déménagée par François Bouffard sur le terrain de Charles Ancil payé... 30 piastres.



Photo tirée du livre *Patrimoine et histoire de chez nous*, p. 93.

Vers 1952-1953, une nouvelle école est bâtie. Celles et ceux de ma génération demeurant dans ce secteur y ont fait leurs études primaires : 1^{re}, 2^e et 3^e avec madame Éva Fournier et 4^e, 5^e, 6^e et 7^e avec madame Béatrice Morin. C'était avant... avant la Révolution tranquille, avant le « Maîtres chez nous » de Jean Lesage, avant le rapport Parent, avant le transport scolaire... et surtout avant que les chemins ne soient ouverts à la circulation automobile en hiver. Cette maison est maintenant habitée par la famille de Frédéric Blais.



Collection Mariette Blais

Je me souviens davantage de la classe de Béatrice Morin. Sa classe était située à l'avant de la maison, du côté ouest. Cette personne a été marquante pour plusieurs d'entre nous. Elle était d'une grande force tranquille : autoritaire sans que nous le sentions, affectueuse sans en montrer le moindre signe visible, professionnelle et compétente dans les matières à enseigner, possiblement dotée d'une santé de fer car elle n'était jamais absente. Remarquez que, comme enfant, on aurait parfois souhaité qu'elle ait de petites faiblesses. On peut résumer cela en disant qu'elle aimait inconditionnellement les enfants. Je pense que nous le lui rendions à notre façon quoique je me souviens de quelques tours pendables imaginés par « les grands gars ». Les récréations, ce n'était pas très compliqué : nous courrions autour de l'école, ce qui s'appelle « jouer au loup ». Au diable les petits, le but était de gagner!

À quand une mention d'honneur pour Béatrice Morin! Comment arrivait-elle à garder le climat de sa classe aussi serein, doux, sécurisant? En tous les cas, pour moi, il était comme cela! Apprendre pouvait être joyeux avec elle. Je profite de cette occasion pour lui donner un peu de visibilité, pour rendre hommage à cette personne ordinaire qui a fait pour nous une petite révolution, dans l'ombre.

Le dessin comme matière obligatoire

Nous terminerons en ouvrant une parenthèse sur l'enseignement du dessin... oui, l'enseignement du dessin devenu une matière obligatoire, aussi importante que le français et les mathématiques. Cela m'a tellement étonné dans un premier temps que je ne pouvais clore ce document sur les débuts de la scolarisation à Saint-Pierre sans échanger un peu avec vous à ce sujet. Et puis je me suis souvenue des maquettes, dessins... faits par le frère de mon père, Lauréat. Il y aurait bien d'autres exemples montrant que le talent a été « canalisé » et développé. Peut-être êtes-vous aussi étonné que moi? Nous y venons.

En 1877, le Surintendant de l'Instruction publique s'adresse aux commissaires et syndics d'écoles⁵⁸ sur différents sujets dont la remise de prix en fin d'année scolaire, les règles entourant la construction des écoles, le choix des tables et sièges pour les élèves, l'utilité qu'il pourrait y avoir à ce que l'instituteur ait un rucher afin que les enfants apprennent l'élevage des abeilles... Il invite aussi les commissaires à « méditer » sur les données d'un tableau montrant le salaire des instituteurs disant qu'il était d'une « désolante éloquence ». *Quelle honte, écrit-il, de voir ceux de qui nos enfants reçoivent le pain quotidien de l'intelligence moins rémunérés parfois que de simples journaliers.* On se rappellera que les instituteurs et institutrices étaient engagés par les commissaires. Plus d'une fois, il a été dit que ces derniers étaient très souvent tiraillés entre les salaires à verser et l'inévitable influence de ces salaires sur les taxes scolaires. Bref, le surintendant leur demande de taxer davantage en vue de verser un meilleur salaire aux institutrices. Il rappelle que *la grande faute du passé a été de vouloir obtenir l'instruction à trop bon marché. L'esprit d'économie est louable, messieurs, ... mais il fait s'entendre sur ce mot, car il y a des économies ruineuses.* À titre d'exemple, signalons qu'en 1939, une requête est présentée aux citoyens de Saint-Pierre en vue de faire adopter un salaire annuel minimum de 300 \$ pour toutes les institutrices destinées à l'enseignement primaire⁵⁹. Les signatures recueillies ont montré un résultat de 146 pour et 48 contre; ceux n'ayant pas accepté voulaient un salaire annuel de 200 \$.

Je sais, je sais, je ne parle pas encore du dessin. Avant d'y arriver, juste un mot sur « le petit catéchisme... agricole ». Le Surintendant exige aussi que soit vulgarisé les principes fondamentaux de l'agriculture. Il signale avoir prescrit cet enseignement dans les écoles de la province en 1874 et avoir doté toutes les écoles primaires du *Petit manuel d'agriculture de monsieur Hubert La Rue*. Il termine en écrivant : *Je suis décidé, messieurs, à prendre tous les moyens possibles pour faire enseigner l'agriculture dans les écoles. Si, en travaillant pour la classe agricole, je n'ai pas le concours de sa bonne volonté, je tâcherai de lui être utile malgré elle.* C'était sérieux! On sent bien que « les commissaires d'écoles se font passer un savon » dans ce rapport du Surintendant.

Le dessin... Le Surintendant rappelle **l'article de la loi qui prescrit l'enseignement du dessin** dans toutes les écoles de la province et ajoute que cet enseignement est sous le contrôle du Conseil des arts et manufactures. Un livre est retenu, *le Manuel de dessin industriel à l'usage des maîtres d'écoles primaires d'après la méthode de Walter Smith, accompagné de Cartes modèles à l'usage*

⁵⁸ *Circulaire du surintendant de l'instruction publique*, Département de l'instruction publique, 10 mars 1877. <https://archive.org/details/circulairedusuri00qube/page/n1/mode/2up>. Consulté en février 2021.

⁵⁹ Supra, note, p. 203-204.

des élèves. Pour le Surintendant, il s'agit de « faire surgir tous les talents artistiques cachés ou ignorés, de faire éclore l'intelligence latente d'une nation ». On ne peut pas dire qu'il manquait d'ambition! On parle ici d'enseignement au niveau des écoles primaires et d'une formation qui devait être dispensée par les instituteurs et institutrices ordinaires sans qu'il soit nécessaire qu'ils reçoivent un cours préparatoire.

C'est écrit noir sur blanc : il ne s'agit pas de dessiner des bouquets de fleurs pour l'ornement d'un salon! On vise plutôt le dessin linéaire géométrique afin d'être en mesure d'entrer en concurrence dans cette lutte gigantesque que se faisaient les industries⁶⁰. Il s'agit d'enseigner les proportions, les figures planes de géométrie, les principes du dessin pratique et de familiariser les élèves avec la beauté des formes. On souhaite développer la puissance d'observation en poussant l'analyse des figures : les sortes de lignes et leur combinaison, la symétrie, les angles, les courbes

Sachez bien, d'abord, qu'il n'est pas question d'apprendre à vos enfants à faire des dessins de fantaisie, des images ou des tableaux d'après nature ; ces choses de pur agrément sont un luxe auquel nous ne songeons pas ; nous visons à l'instruction utile, pratique. Ce que nous voulons faire enseigner dans nos écoles, c'est le dessin linéaire-géométrique, le *dessin industriel*, suivant le titre même du manuel à l'usage du maître ; nous n'apprendrons pas à vos enfants à dessiner des bouquets de fleurs pour l'ornement d'un salon, mais les objets de forme régulière que l'industrie reproduit dans ses œuvres. Eh bien ! il vous est facile de comprendre que cette espèce de dessin dépend moins que le dessin d'objets naturels de la dextérité de main du professeur. Ensuite cette méthode est d'une simplicité si parfaite, si savante, et d'une gradation si logique que l'intelligence la plus ordinaire peut, sans effort, en comprendre tous les procédés, et d'ailleurs elle ne dépend aucunement de la belle exécution des figures par le maître ; il faut qu'il soit en état de les faire sur le tableau noir d'une manière assez claire pour que l'élève en saisisse le caractère, voilà tout.

Toujours dans le même circulaire, le Surintendant traduit aux commissaires la place très importante accordée au dessin. Il le place au même niveau que la lecture, l'écriture et les chiffres. Les deux documents⁶¹ accessibles en ligne portant sur cet enseignement du dessin à l'école primaire sont très intéressants à consulter.

L'école, messieurs, ne donne pas la science ; elle est seulement destinée à développer l'intelligence et à fournir les moyens d'apprendre. De ces moyens quatre sont essentiels : 1o. la lecture, moyen de connaître les idées d'autrui, 2o. l'écriture, moyen de communiquer sa propre pensée, 3o. les chiffres, moyen d'exprimer et de comparer les valeurs, 4o. le dessin, moyen de traduire aux yeux une idée ou une connaissance acquise. A l'aide de ces quatre instruments de culture intellectuelle, l'homme atteint plus ou moins haut, selon les dons de l'esprit que Dieu lui a dévolus.

L'utilisation de la méthode de Walter Smith semblait très répandue aux États-Unis. Elle paraît tout de même très exigeante. L'auteur signale, par exemple, que la dextérité est chose secondaire et que *ce qui importe avant tout, c'est une connaissance raisonnée des principes*. Il ajoute que les élèves doivent dessiner vite, pour garder leur vigueur, leur hardiesse et donc leur originalité. Bref, pour Walter Smith, c'est l'esprit qui doit d'abord être formé, et ce avant la main!

⁶⁰ *Manuel de dessin industriel à l'usage des maîtres d'écoles primaires d'après la méthode de Walter Smith*, 1877, premier livre, 129 pages. https://archive.org/details/cihm_04286/page/23/mode/2up. Consulté en février 2021.

⁶¹ *Manuel de dessin industriel à l'usage des maîtres d'écoles primaires d'après la méthode de Walter Smith*, 1878, deuxième livre, 284 pages. https://archive.org/details/cihm_04344/page/n3/mode/2up. Consulté en février 2021.

Conclusion

Une maison se trouve toujours sur le site du premier « collège classique » en Côte-du-Sud où s'est fait l'enseignement du latin de 1803 à 1816. Cette maison est bien là au 641, 1^{re} Avenue à Saint-Pierre. Par la suite, plusieurs établissements d'enseignement coloniseront le « rocher institutionnel » : une école de fabrique, un couvent, l'école du village, la maison du pilote et la maison de Caroline Verreault devenue une école ménagère.

L'avènement de cette école de la Fabrique fait partie intégrante du développement de Saint-Pierre. Le site de cette école revêt donc une importance symbolique. Tout au long du développement de l'éducation élémentaire et de l'implantation progressive des écoles de rang, notre paroisse et notre municipalité se devaient de suivre les mouvements, lois, règlements venant des autorités supérieures, qui elles-mêmes avaient à traverser bien des agitations politiques et autres... comme aujourd'hui. Nous avons vu quelques-unes des grandes étapes du développement du système d'éducation. Ce qui est présenté dans ce document demeure cependant très fragmentaire, le but premier du texte étant de situer l'action ici, à Saint-Pierre.

Le désir de mettre en évidence cette famille d'instituteurs s'est présenté à moi comme un facteur de motivation très important. La conséquence en est que ce document est plus long que je ne l'aurais souhaité initialement. Et puis, je suis tombée dans le piège du dessin. Quelle découverte! On peut alors se plaire à imaginer l'origine de la créativité des Saint-Pierrois, le talent qui se concrétise en productions... De nombreux exemples pourraient être nommés. Pensons aux réussites d'Amable Bélanger (originaire de St-Pierre), à celles de Zéphirin Cloutier, aux succès de Jos Picard, à la grande renommée acquise par les puisatiers, aux multiples savoir-faire et à l'ingéniosité dont doivent faire preuve, 365 jours par année, ceux et celles qui ont « la nature comme Grand Boss », soit notamment les agriculteurs, les producteurs, les acériculteurs. Il se lève parfois du mauvais pied le Grand Boss mais, pire encore, c'est lorsque les indices annoncent qu'il sera de bonne humeur et qu'une contrariété, d'origine inconnue, survient transformant négativement son caractère, parfois pour plusieurs jours. En ce temps de pandémie, nous nous y frottons tous et toutes au Grand Boss. Ça commence à faire longtemps que nous subissons sa mauvaise humeur!

Ma vie professionnelle s'est déroulée dans le domaine de la formation. On disait souvent que la personne qui apprenait le plus, c'était celle qui enseignait. Alors, c'est aussi vrai pour ce document : il fut pour moi une occasion exceptionnelle d'en apprendre davantage sur Saint-Pierre et sur les personnes d'exception qui nous ont précédés.

En souhaitant que cette lecture vous ait été agréable!

Mariette Blais
mariette.blais@gmail.com

Annexe 1. Livre des comptes de la Fabrique – Résolution du 5 juillet 1829

Le cinq juillet mil huit cent vingt neuf nous prêtre soussigné
 curé de cette paroisse ayant convoqué au son de la nef de ce lieu
 l'assemblée des anciens et nouveaux marguilliers et des notables
 ouverte par le son de la cloche se sont assemblés à la sacristie
 lieu indiqué dans l'annonce le major Louis Blais, le capi-
 taine Louis Blais, Joseph Lavergne marguillier en charge, Pierre
 Baudouin et Louis Blais marguilliers siegeans, Ignace Letour-
 neau, Joseph Bracon, Ste Moine, Louis Blais Pierre Juge
 Michel Blais Pierre Kirouac Charles Kirouac Joseph
 et André Blanchet, Thomas et Michel Blanchet anciens
 marguilliers et notables, lequel ont résolu que M^r Lecuri
 et les marguilliers siegeans prendroient au compte par an au
 der la bâtisse de l'école la somme de huit cent francs, qu'ils
 seront obligés de remettre dans un an et à cette époque ils
 ont reçu l'argent alloué par le gouvernement.
 2 - que les revenus de la terre de la fabrique seroient employés

l'année prochaine pour aider à la dite bâtisse - ont les dits
 marguilliers et notables les uns signés avec nous les autres ont
 déclaré ne savoir signer de ce enquis lecture faite

Louis Blais
 Louis Blais
 Ste Moine
 Thomas Blanchet
 J. E. Lecuri

Annexe 2. Extrait du carnet d'arpentage M031 du Township de Montminy par Philippe Verreault

Journal de l'arpentage
d'une partie du Township
Montminy, fait en vertu
d'instructions reçues du Bureau
des Terres de la Couronne,
en date du 19 Août 1851. —

Mardi 2 Septembre.

J'ai été chercher mes instructions
au bureau de la poste à St.
Thomas; j'ai prévenu mes
hommes de le tenir prêt pour
jeudi le 4.

Jeudi 4.

J'ai écrit à Mr. Bouchette rela-
tivement à la profondeur des
rangs, et suis parti avec mes
7 hommes et deux voitures
pour rendre les provisions à
la Rivière du Sud, que j'en ai
loué à cet effet, à raison de 12/6

pour chaque, nous sommes
montés par la route des commis-
saires, nous nous sommes rendus
à 6 heures du soir à la Rivière du
Sud, après bien de la peine et
suée; la route étant très-
mauvaise, obligés de réparer
plusieurs ponts et débarrasser
plusieurs chemins pour passer
à l'eau à côté d'autres. —

Vendredi 5. beau temps.

Nous avons fait un dépôt à
la Rivière du Sud et en sommes
partis à 9 heures pour rejoindre
l'angle sud est du Township
Montminy Armagh, nous
sommes arrivés au dit angle
à 5 heures du soir après avoir eu
bien de la peine à suivre la ligne
extérieure N. E. du dit Township.
Nous avons campé là. —